

Préface

Affecté depuis plus de vingt ans à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), j'ai consacré la première partie de ma vie professionnelle à la lutte contre les incendies en unités opérationnelles, puis la seconde partie à la prévention des incendies lors de mon affectation au bureau de prévention de la BSPP. Depuis 2007, mis à disposition du ministère de l'Intérieur, à la direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises, et plus précisément au bureau de la réglementation incendie et des risques courants, j'ai en charge la conception et l'élaboration des textes relatifs au risque d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur. Cela constitue donc la suite logique de mon parcours professionnel et de mon engagement dédiés à la prévention des incendies.

Il est donc tout naturel qu'un ouvrage traitant de ce sujet, à travers les obligations de demandes d'autorisation de travaux et les permis de construire, avec un focus sur la présentation de notices de sécurité, retienne mon attention.

La naissance d'un incendie dans un bâtiment, quelles que soient ses activités, est un accident qui doit être rapidement maîtrisé grâce aux mesures de prévention. Néanmoins, si l'incendie parvient à se développer, il convient que les différentes parties de l'édifice soient telles que la sauvegarde des biens et l'évacuation des personnes puissent être assurées rapidement et en bon ordre. De plus, les secours doivent pouvoir intervenir efficacement et la propagation de l'incendie doit être limitée grâce aux mesures de prévention actives et passives.

La réglementation française relative à la prévention des risques d'incendie et de panique présente un des cadres réglementaires les plus pertinents et performants au monde. En effet, la réglementation technique française en la matière peut être considérée comme l'une des mieux élaborées et des plus complètes. En contrepartie, cette réglementation prescriptive reste complexe à maîtriser et évolue rapidement.

Dans ce contexte, la notice de sécurité récapitule toutes les exigences réglementaires dont le bâtiment est assujéti et contribue à une meilleure approche de la prévention. Complétée de plans, elle est le document central des demandes d'autorisation de travaux qui permet à un architecte de décrire son projet dans un cadre réglementaire. C'est le document de liaison entre le projet imaginé par l'architecte et les services de l'administration en charge d'émettre un avis sur cette construction unique en fonction des textes en vigueur.

Or, durant mes années d'expérience au bureau de prévention, j'ai pu constater que la notice de sécurité n'était pas toujours bien rédigée ni très précise et, parfois, des obligations réglementaires étaient absentes (accessibilité, désenfumage, moyens de secours, etc.). Dans ces conditions, il était difficile, voire impossible, d'émettre un avis sur le projet concerné. La demande d'autorisation de travaux se trouvait donc retardée, sinon suspendue. En réalité, il n'existe à ce jour aucun document officiel sur lequel s'appuyer pour optimiser la rédaction d'une notice de sécurité.

Face à ce constat, un groupe de travail animé par le Bureau de la réglementation incendie et des risques courants et constitué de sapeurs-pompiers, de représentants de l'Ordre national des architectes, d'architectes de

sécurité de la préfecture de police, de contrôleurs techniques, de représentants de bureaux d'études a rédigé, avec la participation de Jean-Charles du Bellay, représentant de la Fédération française du bâtiment, la trame « type » d'une notice de sécurité intégrant tous les renseignements indispensables pour permettre une instruction rapide et efficace. Cette notice a été présentée en mars 2012 et validée par les membres de la commission centrale de sécurité.

Il convient de la diffuser le plus largement possible, de l'expliquer et de l'illustrer par des exemples. C'est un des objectifs que veut atteindre Jean-Charles du Bellay en publiant cet ouvrage qui va donc devenir un outil indispensable pour tous les architectes, les maîtres d'œuvre, les maîtres d'ouvrage, les constructeurs et les bureaux d'études spécialisés dans la prévention contre les incendies.

Ce guide a l'immense avantage de présenter également des extraits des textes réglementaires applicables complétés par des exemples de notices de sécurité de cas courants par types de bâtiment. À travers ces exemples, on s'aperçoit que l'intervention d'un cabinet de consultants spécialistes en sécurité incendie reste vivement conseillée, voire indispensable, notamment dans les établissements complexes, les bâtiments existants et les établissements comportant plusieurs activités.

Il est à noter que Jean-Charles du Bellay n'en est pas à son premier coup d'essai puisqu'il a déjà démontré ses talents en publiant différents guides de sécurité incendie qui rencontrent un vif succès. Gageons que cette nouvelle publication connaîtra une diffusion généreuse de la part de l'éditeur et un succès très mérité.

Commandant Patrick Baguet

Ministère de l'Intérieur

Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises

Direction des sapeurs-pompiers

Sous-direction des services d'incendie et des acteurs du secours

Bureau de la réglementation incendie et des risques courants

Sommaire

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET PRÉSENTATION DU MODÈLE DE NOTICE DE SÉCURITÉ.....	11	EXEMPLES DE NOTICES DESCRIPTIVES DE SÉCURITÉ.....	33
PARTIE I		PARTIE I	
Textes de référence	13	Établissements recevant du public	35
1. Établissements recevant du public.....	15	NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°1.....	37
2. Lieux de travail	16	NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°2.....	45
3. Bâtiments contenant des ICPE	16	NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°3.....	55
4. Habitations	17	NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°4.....	65
		NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°5.....	73
PARTIE II		NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°6.....	95
Rappel des obligations et des principes de rédaction d'une notice de sécurité	19	NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°7.....	113
		PARTIE II	
PARTIE III		Immeubles de bureaux	135
Organisation type d'une notice de sécurité	23	NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°8.....	137
		PARTIE III	
		Entrepôts	153
		NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°9.....	155
		PARTIE IV	
		Immeubles d'habitation collective	165
		NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°10.....	167
		NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°11.....	175
		PARTIE V	
		Établissements de loisirs	183
		NOTICE DESCRIPTIVE DE SÉCURITÉ N°12.....	185
		Annexes	195
		Liste des abréviations	215
		Références bibliographiques	217